

Ville et paysage / Quel visage pour la Rive droite de Bordeaux entre le nouveau pont Lucien-Faure et le pont de Pierre ?

Rémi CAMBAU, cadrevilles.com

Quel sera le visage de la rive droite de Bordeaux ? L'implantation d'un parc de 90 hectares est l'un des éléments de l'aménagement de cette rive droite. Il va vous être présenté tout de suite.

Bastien LAUQUE, TV7

Effectivement ce débat va se décliner en deux temps. Tout d'abord, il y aura une présentation avec Bruno FORTIER de ce que sera ce grand projet de 90 hectares. Puis ensuite nous verrons, avec Olivier BROCHET de l'Ecole d'architecture et de paysage de Bordeaux quelles sont les pistes envisagées par ses étudiants de cinquième année, lesquels ont travaillé sur l'avenir de cette rive droite.

Avec Pascal GERASIMO, Directeur général de Bordeaux Métropole aménagement, nous verrons quelles sont les contraintes directement liées à cette zone, des contraintes principalement d'ordre technique. Et puis avec Philippe BARRIEU de Tourny Meyer, nous verrons comment l'immobilier peut se développer sur la rive droite.

Ensuite nous pourrions commencer directement le débat. Vous avez certainement beaucoup de questions à poser aux personnes qui sont là. Je les remercie de leur venue, car le projet de la rive droite est l'un des projets les plus ambitieux pour Bordeaux. Pour commencer le débat, j'aimerais que nous puissions voir, avec Bruno FORTIER, le grand projet d'aménagement de la rive droite.

Bruno FORTIER, architecte

Comment faut-il voir cette question d'aménagement de la rive droite ? D'abord nous pouvons dire que ce projet n'est pas nouveau. Des élus et des architectes de Bordeaux ont réfléchi à cette question depuis 25 ans et ont même démarré le projet avec Bastide 1. Il y a eu une série d'évènements qui font que les choses vont prendre une ampleur différente.

Dans l'agglomération bordelaise, ces terrains de la rive droite, autrefois industriels, représentent une chance extraordinaire. Il est assez rare de trouver d'aussi vastes terrains en plein cœur de l'agglomération et ceci mérite réflexion. Ces terrains, autrefois industriels, le sont encore partiellement. Et même s'il y demeure une forte activité, nous nous apercevons que celle-ci se déplace. De fait, petit à petit, les terrains vont se libérer. En plus, le réseau de voies ferrées va lui aussi disparaître. Tout ce qui est urbanisé va donc filer vers la rive droite.

Le deuxième évènement est relatif au franchissement de la Garonne. Nous allons assister à un franchissement de la rivière par auto, vélo et tramway. Ce franchissement aura un impact énorme sur la desserte de la rive droite.

Et puis il y a un élément négatif à certains égards. C'est l'urbanisation de l'estuaire. Il n'existe pas de grande politique territoriale du maintien des espaces libres. C'est un peu le point de départ de la relance du projet de rive droite. Voyant cela, Michel DEVIGNE a proposé que l'on conserve, préserve et renforce le caractère naturel de cette rive. Voilà l'équation que nous avons à résoudre : urbaniser une zone en plein cœur de la ville et préserver le naturel.

Il nous faut partir du grand parc de la rive droite. Nous avons une section partiellement boisée de trois kilomètres. Ceci pourrait nous permettre de développer un parc linéaire le long de la Garonne en face de la rive gauche.

Il s'agit en même temps de préserver un espace naturel et de l'urbaniser. Nous voyons bien que les deux rives sont dissymétriques avec une rive minérale et une autre végétale, d'autant plus que la rive gauche en est à un tournant rapide. Nous avons un espace d'éventail qui se crée.

Tout commence à cet endroit : des terrains libres, une modification des infrastructures, le désir de créer des quartiers nouveaux, sur la base d'une politique de l'estuaire et tout en préservant l'espace naturel. Nous aurions pu dire : nous avons un parc et derrière lui, nous allons cacher les habitations et tout ce qui concerne l'urbanisation, le parc étant perçu comme une espèce d'airbag. Mais nous avons choisi d'aller plus loin dans le caractère naturel du site.

Les terrains industriels qui existent ont déterminé des voies de circulation perpendiculaires à la rive. Nous avons choisi de les maintenir et de créer un grand système de maillage qui ira jusqu'au parc et qui sera la structure vierge de ce quartier.

Le deuxième élément est que nous avons des bâtiments industriels existants : l'ex atelier du Tram (de beaux bâtiments mais qui créent une vraie rupture dans la continuité de cette rive), les bâtiments de Sud Ouest et des bâtiments industriels plus anciens comme les grands moulins que nous pouvons transformer en une série d'équipements. Je vous renvoie d'ailleurs aux travaux des étudiants à ce sujet. Nous avons aussi une halle fermée. C'est la halle aux farines. Nous avons donc des éléments qui vont pouvoir servir de centres à des micros quartiers.

La première décision consiste donc à maintenir le maillage des voies ferrées, la seconde à créer un système de tressage entre le parc et les habitations. Il s'agit de faire en sorte que le parc pénètre dans les quartiers et que les quartiers pénètrent dans le parc.

En troisième lieu, nous avons eu à traiter de l'arrivée du pont. Celui-ci part des bassins à flots pour aller atterrir sur la rive droite. L'idée pour ce pont, qui va nous permettre de nous balader à 30 mètres de haut, est de le faire atterrir dans les frondaisons des arbres. Le parc va s'approfondir à l'endroit de l'arrivée du pont. Il va accompagner l'atterrissage du pont. Voici donc les principes d'installation de la rive droite. Ce n'est que le début d'un projet qui n'est pas si éloigné du précédent.

Mais installer un projet, ce n'est pas faire un projet d'architecture. L'architecture représente le moment critique. Comment faudra-t-il travailler ? A Bordeaux, nous avons la chance d'être dans une zone libérée où l'architecture contemporaine a droit de cité.

Nous avons, ici, un certain nombre de problèmes. Il existe une contradiction entre la nécessité de créer des parkings automobiles et le désir de créer une architecture de plain-pied, puisque

je vous rappelle que souvent les automobiles sont placées sous les habitations. Or nous sommes dans des zones basses par rapport au fleuve.

Le deuxième problème concerne la densité. Nous pouvons rêver, à certains endroits, à un quartier tertiaire avec des immeubles hauts. Mais il existe à Bordeaux plusieurs possibilités de quartiers denses et quand avec le TGV, Bordeaux sera à 2 heures et quart de transport de Paris, le secteur de la gare et celui de la rive gauche subiront de grands changements.

Nous savons bien qu'en économie immobilière, nous ne pouvons pas mettre toutes nos billes partout. L'idée est de créer, au niveau du débouché du pont, des masses architecturales qui ne seront pas des maisons mais où nous pourrons développer des volumétries architecturales intéressantes. Or actuellement, nous avons des contraintes environnementales qui se traduisent par des normes, notamment liées aux fermetures. De ce fait, nous avons tendance à transformer les immeubles en forme de boîtes.

L'idée est de favoriser les constructions de plain-pied avec de grandes baies et des terrasses. Il y aura donc des paramètres environnementaux assez subtils à manipuler. Dans ce travail en barrettes, perpendiculairement à la rive, comment sera-t-il possible de concilier ces effets de parois avec une architecture ouverte ? Les grands choix sont faits : travail écologique sur le thème du parc et de l'estuaire, franchissement de la Garonne et maintien du patrimoine industriel.

Ce sont des choix de principe. Il ne s'agit pas encore d'un projet.

Bastien LAUQUE

Bruno FORTIER, je vous remercie. Dans quelques instants, nous allons voir comment les étudiants de l'Ecole d'architecture ont planché sur le projet. Mais auparavant, j'aimerais revenir sur quelques chiffres clés. Nous sommes bien d'accord sur la surface totale du projet : 90 hectares.

Bruno FORTIER

Pas du tout. Il s'agit d'une surface de l'ordre de 300 à 350 hectares avec 40 à 50 hectares de parc en perspective.

Bastien LAUQUE

C'est en novembre 2005 que le Conseil municipal de Bordeaux a dit : « Banco. Nous y allons ». A partir de quel moment les Bordelais pourront-ils se rendre compte à quoi ressemblera le projet ?

Bruno FORTIER

C'est une affaire de construction par étages qui durera 20 ans.

Bastien LAUQUE

Est-ce que justement, ce n'est pas une difficulté ?

Bruno FORTIER

Michel DESVIGNE n'a pas pu être là. Mais il dispose d'une technique qui consiste à réaliser des densités végétales. Il plante de manière très dense et ensuite il éclaircit. Cela donne aux espaces une impression végétale assez rapidement. Des gens habitent et travaillent dans cette zone. Il n'est pas question de les mettre dehors. Ce parc va se faire par étapes et avec politesse.

Bastien LAUQUE

Avant de parler du travail des étudiants en architecture, j'aimerais revenir sur une phrase que vous avez évoquée pour présenter ce projet. Vous dites qu'il s'agit d'un projet fort et délibérément original qui devrait permettre à Bordeaux de valoriser son patrimoine tout en faisant de la rive droite un pôle neuf et central, tant pour l'habitation que pour l'activité. Comment voyez-vous cette activité ?

Bruno FORTIER

Ce n'est pas moi qui la vois. Ce sont les Bordelais qui ont choisi de commencer à la développer. Aujourd'hui ce développement de plain-pied est très consommateur d'espaces alors que le site n'est pas très grand. Il existe un petit problème qui n'est pas si simple à résoudre. Comment est-il possible de concilier une ville active avec une ville résidentielle ? Je crois qu'il faut aller vers un exercice de conciliation.

Bastien LAUQUE

Bruno FORTIER, je vous remercie. Nous aurons l'occasion d'aborder avec vous d'autres questions.

Tout de suite je passe la parole à Olivier BROCHET pour un point d'informations sur ce qui a été fait avec les étudiants de cinquième année de l'Ecole d'architecture et de paysage de Bordeaux. Parlez-nous de ce qui a été effectué au niveau des ateliers.

Olivier BROCHET, architecte

Je vais enchaîner sur le projet de la rive droite et j'aimerais être sûr qu'il s'agit d'un territoire de possibles. Quand nous avons travaillé sur le bassin à flots, nous avons vu que les règles conditionnaient beaucoup l'architecture (formes des couvertures, hauteurs, etc.) Je veux en venir à une alternative à l'aménagement. Je pense que l'architecture n'arrive pas après l'urbanisme. L'architecture, c'est l'urbanisme.

A l'Ecole d'architecture et de paysage de Bordeaux, nous avons encadré un atelier. Cet atelier n'a pas porté sur l'ensemble du territoire, car l'ensemble des données économiques,

techniques et politiques nécessaires à l'aménagement du territoire n'était pas à la portée des étudiants.

Ce que je voudrais faire remarquer, c'est que l'ensemble de ce que nous leur avons fait faire et de ce qu'ils ont fait, car ils sont des créateurs en herbe, révèle des envies que nous pourrions retenir pour construire un programme. Les étudiants sont les représentants d'une génération. Cette génération est en attente d'une ville et d'une urbanité. Nous avons envie (je parle à leur place) que la rive droite représente une ville et, non pas seulement, un paysage situé en face de cette magnifique ville du 18^{ème} siècle dont nous sommes les héritiers. La rive droite constitue un territoire du possible. Le plan d'aménagement et le parc sont des valeurs positives et je suis pour leur mise en place, à condition qu'il soit prouvé qu'il peut y avoir divers possibles qui seront fonction des programmes, de l'économie, etc.

Concernant le territoire de la Bastide, il y a, dans les propositions des étudiants, divers thèmes qui me semblent complémentaires à ce que nous venons d'entendre. Par exemple, sur la question de l'espace public, au niveau de l'arrivée du pont, nous pouvons envisager la reconstitution d'un endroit où nous pouvons bâtir et créer une centralité urbaine, un pendant au bassin à flot situé en face de lui. Il y a un potentiel pour un musée, une salle de concert, etc. L'aménagement du territoire doit s'effectuer sur l'idée d'avoir des territoires du possible. En ce qui concerne l'identité de ce quartier, la bastide 1 présente une identité parcellaire générique de quartiers neufs.

Les étudiants ont identifié des identités spécifiques à ce quartier. Par exemple, l'avenue Thiers, ancienne pénétrante Nord/Sud, est dédoublée par un territoire en friche constitué des anciennes zones ferroviaires.

Ici, nous avons un territoire qui peut s'accompagner de la structuration du quartier en interne. Vous voyez que cet atelier aborde les choses de manière opposée par rapport à ce qui se fait au travers de l'aménagement du territoire. Voici donc des propositions innovantes.

Bastien LAUQUE

Bruno FORTIER, possible ou pas possible ?

Bruno FORTIER

Je ne suis pas en phase avec ce qui vient d'être dit. Je trouve cela trop général. Nous pouvons en discuter. Je trouve brillante l'idée de construire une place à l'arrivée du pont. Mais ce n'est pas notre parti pris. Il ne s'agit pas de revenir sur l'idée de bâtir en zone frontale sur le fleuve alors qu'un bon nombre de communes ont des soucis pour préserver un espace naturel.

Nous avons choisi de garder le thème de l'antisymétrie de la rive, avec une rive minérale et une rive végétale, une forme serrée et une forme rayonnante. Pour l'instant, nous avons effectué un choix différent.

Sur le deuxième point, je trouve ce qui a été dit un peu vague. Affirmer que la construction de Bastide 1 s'est effectuée dans un carcan réglementaire est peut être vrai. Mais aujourd'hui, quand je regarde bastide 1, je trouve cet endroit joyeux. Il y a de la différence. Je ne la juge pas. Je ne crois pas qu'un plan d'urbanisme puisse brimer la créativité. Et je suis même frappé de voir à Bordeaux une grande décontraction en matière architecturale.

Pascal GERASIMO, Directeur général de Bordeaux Métropole Aménagement

Dans la distribution des rôles, il y a ceux qui réfléchissent et ceux qui se font disputer. Moi, je fais partie de ces derniers. Il ne faut pas oublier que personne ne voulait se rendre sur la rive droite. L'enjeu, en 1995, était d'éviter d'avoir 400 hectares de friches en plein centre ville. Je suis d'accord avec Olivier BROCHET sur les liens directs que doivent entretenir l'architecture et l'urbanisme. La Ville a choisi de collaborer avec Bruno FORTIER pour ses compétences urbanistiques mais aussi parce que son oeuvre correspond à une lecture de la ville qui nous convient.

Vous avez évoqué le Conseil municipal de novembre 2005. Depuis une quinzaine de jours, ce domaine public maritime est géré par la ville de Bordeaux. Ce qui me réjouit est le succès d'Agora. Dans les travaux des étudiants d'architecture, il existe des choses réalisables comme ce projet de médiathèque.

Il y a aussi cette réflexion fantastique qui démontre une volonté de valoriser le patrimoine. Nous parlons d'une rive végétale. Moi, je suis né là-bas et je me souviens très bien d'avoir été régulièrement gêné, lorsque j'étais enfant, par les odeurs de chlore et de phosphore. Aujourd'hui il existe une volonté de créer un espace végétal de grande qualité.

J'accepte les reproches que l'on peut me faire sur le cœur de Bastide. Mais il faut reconnaître que ces reproches seraient peut être à adresser aussi au couple architecte-promoteur puisque les architectes que nous avons sélectionnés nous ont apporté des promoteurs. Une opération d'urbanisme se traduit par de la créativité et de la cohérence.

La première zone que nous allons aménager et qui représente environ 40 hectares constitue une zone où ne se trouve personne. Nous allons y créer un quartier. Au niveau de la composition des îlots, je m'interroge. Tout le monde veut se lancer dans l'ouverture végétale. Mais lorsque les riverains s'installent, la première chose qu'ils font est de clôturer leur maison. Il y a une véritable réflexion à mener au sujet de la composition de ces îlots. Chaque architecte a sa sensibilité et je ne pense pas que ce qui a été effectué au niveau de la rive gauche soit contradictoire avec ce qui va être entrepris en rive droite.

Bastien LAUQUE

Justement, est ce que vous allez tirer des leçons de l'aménagement de la zone de Bastide ?

Pascal GERASIMO

Je considère que globalement les choses se sont bien passées. L'autre pari portait sur le retour des grandes sociétés. Or, celles-ci s'installent peu à peu. Je suis content quand une banque, jusqu'alors implantée sur la rive gauche, choisit de déménager pour venir sur la rive droite. Car il y a des emplois, notamment induits, à la clé. Je pense que le regard s'éduque. Le public ne rêve pas que de pastiche. Il existe une éducation du regard. Je me réjouis de voir le grand retour de l'université en plein cœur de la ville. Tous ces services arrivent dans un mode d'accompagnement.

Remi CAMBAU

Est-ce que vous allez écouter les habitants ?

Pascal GERASIMO

C'est le rôle des instances. Il y a des réunions de quartiers durant lesquelles les gens s'expriment. Par ailleurs, nous avons régulièrement des séances d'explication. Aujourd'hui je constate que cette première présentation a été réalisée au Comité de quartier des habitants de Bastide. Bien sûr, les gens sont déçus car nous sommes dans une période de grandes orientations. Ce qui est formalisé concerne cette trame verte qui marque l'enjeu du projet.

Bastien LAUQUE

Nous avons parlé du promoteur. Philippe BARRIEU, vous êtes promoteur. Qu'est-ce que vous pensez du projet ? Est-ce que cela peut constituer un quartier qui peut intéresser les promoteurs ?

Philippe BARRIEU, Tourny Meyer

Je suis certain que ce quartier rive droite va attirer les investisseurs. Il s'agit d'un endroit où l'immobilier d'entreprise va pouvoir s'exprimer de manière forte. L'immobilier d'entreprise a déjà fortement marqué la rive droite.

Au travers des grands moulins, de sa zone Sud ouest, de l'atelier du tram ou encore des anciennes usines en brique, ce quartier bénéficie d'empreintes indélébiles et il faudra conserver son passé. Mais contrairement à ce qu'a affirmé Monsieur FORTIER, je pense que les investisseurs sont prêts à faire évoluer l'architecture de l'immobilier d'entreprise et à investir dans les constructions en hauteur. Nous avons déjà fait beaucoup évoluer l'immobilier d'entreprise. Il y a 20 ans, nous installions des petits bâtiments en périphérie. Je me souviens de m'être battu avec la Communauté d'agglomération pour installer un R+1 pour l'Assedic et l'ANPE.

Bastien LAUQUE

Vous pensez à un R + 6 ?

Philippe BARRIEU

Je pense qu'il faudra, à un moment donné, que Bordeaux marque son territoire, que la ville ait un projet ambitieux à l'image de certaines grandes métropoles comme Bilbao et Barcelone. En immobilier d'entreprise, et je l'ai dit l'autre jour en mairie, je suis prêt à faire le pari d'un immeuble plus audacieux, de type R + 10 par exemple. Il faut que la ville dispose d'un vrai projet à montrer. Certes la ville s'est transformée. Chacun dit que c'est formidable. Toutefois, nous pouvons nous demander quelle a été l'audace architecturale de la Ville en matière de vrais grands projets.

Rémi CAMBAU

Vous parlez de constructions en hauteur pour une ville de la taille de Bordeaux. Mais est-ce que nous pouvons mettre de tels bâtis partout ? Je ne le pense pas. Les grands projets pourront être accueillis soit ici, soit plutôt autour de la gare.

Philippe BARRIEU

L'immobilier d'entreprise bouge beaucoup. Il devient obsolète complètement. Il s'agit d'un outil de travail, pas d'un outil de plus-value. Je pense qu'il existe réellement des choses à détruire à certains endroits. Mais de toute façon, il y aura toujours des besoins de surfaces, des besoins de grands immeubles. Bordeaux représente une ville qui subit des modifications. C'est une ville qui bouge mais a besoin de vrais projets urbains. Je suis sûr que l'immobilier d'entreprise suivra.

Rémi CAMBAU

Est-ce que le secteur tertiaire se recentralise ?

Philippe BARRIEU

Dans le domaine du tertiaire, la tendance est à la reconcentration, comme dans l'habitation. Je pense que les gens reviennent à l'immobilier d'entreprise. Je crois qu'il faudra bien quelque chose qui soit à l'échelle de ce pont. D'ailleurs j'aurais préféré l'autre projet.

Rémi CAMBAU

L'autre projet qui était plus cher.

Pascal GERASIMO

Plus cher de 30 millions d'euros, la somme qui a été nécessaire à la réalisation de la ZAC au cœur de Bastide.

Bastien LAUQUE

Olivier BROCHET, vous voulez intervenir ?

Olivier BROCHET

Je pense que la question ne se pose pas. C'est la même mairie qui choisit de prolonger l'aménagement de cette zone sur la base de critères tel que le développement durable et de questionner l'Ecole d'architecture sur le futur. Moi, je voudrais que nous regardions les évolutions que peuvent indiquer les projets des étudiants. Je suis frappé par le fait que ces projets ne sont pas proposés.

Le territoire est indiscutable. J'espère qu'il permet beaucoup de choses. Nous sommes à l'arrière boutique. Mais si nous examinons les choses à partir de la rive droite, nous nous apercevons qu'il existe un territoire en friche. Il concerne la zone ferroviaire et c'est dans ce secteur qu'il y a des projets innovants à réaliser. Il y a des constructions avec des hauteurs différentes : un projet appelé « la rue habitée », des choses qui se montent. Tout cela constitue le territoire. Ici, il y a plein de projets possibles. Il existe une frange entre la Bastide et ce nouveau quartier. C'est un territoire vide qui doit rentrer en mutation. C'est sur ce sujet que les étudiants ont travaillé, ainsi que sur celui de l'arrivée du pont. Je soutiens leurs propositions.

Bastien LAUQUE

Comme vous l'avez compris, c'est un sujet qui passionne. Peut-être y a-t-il des réactions dans la salle ? Monsieur, pouvez-vous vous lever, de manière à nous permettre de vous voir ?

De la salle

En tant qu'urbaniste, j'aimerais donner un conseil. Il faudrait appeler les choses par leur nom. Mettre en place un quartier de 130 hectares n'a pas de sens. Le deuxième conseil que j'aimerais donner est de ne pas confondre ce qui est place et ce qui est nœud routier. Je suis assez d'accord avec Monsieur FORTIER lorsqu'il fait partir le pont d'un espace libre pour l'avenir.

Je trouve risqué d'agir prématurément et d'engendrer des lieux de vie. Il est nécessaire de réaliser un travail en greffe. Progressivement, peut-être dans 50 ans, y aura-t-il lieu de construire un espace relativement urbain ? Je ne partage pas l'avis de certains de mes confrères qui proposent, en bordure de lac, de réaliser une place à partir de rien. Toutes ces tentatives d'autocentralité ont échoué partout depuis 50 ans.

Bastien LAUQUE

Il n'y a pas d'autres questions ? Monsieur, voulez-vous bien vous approcher et vous présenter ?

De la salle

Je suis étudiant et comme Monsieur BROCHET l'a indiqué, nous avons beaucoup travaillé sur l'identité du quartier. J'ai une question destinée à Monsieur FORTIER. Est-ce que vous avez réfléchi au fait que ce site est marqué par une histoire portuaire ?

Bruno FORTIER

Il y a, sur ce site, des AOT activités d'occupation temporaires qui concernent des activités de toutes sortes. Certains sont liés à la fabrication de bateaux. On trouve même des antiquaires pour les bateaux anciens. L'une des questions est de maintenir cette activité. Mais le parc pose la question de la possibilité de se rendre en voiture à cet endroit.

La question du caractère urbain et naturel de ce parc est posée. L'un des problèmes porte sur le maintien ou le renforcement de ces activités nautiques. Je crois que la mairie y est favorable.

Bastien LAUQUE

Monsieur, c'est à vous. Présentez-vous, s'il vous plait.

De la salle

Je suis un Bastidien et je voudrais intervenir sur plusieurs points. Bastide 1 n'est pas le cœur de Bastide. Je vous suggère de l'appeler plutôt, par exemple, « Balcon sur la Garonne ».

Pascal GERASIMO

Coeur de Bastide est le nom donné à la ZAC par la Communauté urbaine.

De la salle

Je trouve qu'il s'agit d'une erreur historique. Est-ce que nous devons comprendre que Bastide 1 représente un brouillon de ce qui va être fait au niveau de la Rive droite ?

Pascal GERASIMO

Vous avez le droit de considérer Bastide 1 comme un brouillon. Je ne pense pas que ce soit le cas. Je vous reconnais le droit de juger de ce qui a été fait. Vous avez raison de parler de brouillon dans le sens où tout le monde tirera les leçons de ce qui a été effectué et tâchera d'améliorer sa copie.

Aujourd'hui l'ensemble construit est loin d'être terminé. Que des créateurs ou des habitants portent un jugement sur l'existant est tout à fait normal. Je ne vais pas chercher à vous convaincre d'avoir un autre avis. Mais sachez que l'opération a été menée en concertation totale avec les habitants. Il n'y a pas eu une seule expropriation. Nous avons été réactifs quand il y a eu des problèmes, notamment dans le domaine du transport des enfants. Le travail a été très complexe.

Je crois franchement que vous ne vous rendez pas compte de tout ce qui a été réalisé, notamment pour résoudre le problème des inondations. Je trouve excessif de jeter, d'un revers de manche, tout ce qui a été accompli.

Dites-vous une chose. Pour la première fois, à Bordeaux, nous avons, à partir de mai 1999, sur une friche, construit des équipements publics, lesquels ont été achevés en 2001 pour un investissement total de trente millions d'euros. En plus, nous avons réalisé 50 kilomètres de voirie et plantés près de 700 arbres. Moi, je ne rougis pas de ce qui a été fait. Mais bien entendu, nous progresserons.

Bastien LAUQUE

Une deuxième question ?

De la salle

C'est une question à propos des conseils de quartiers. Nous sommes peu écoutés et souvent les réunions sont consacrées aux déjections canines. Quand il s'agit de parler de choses plus importantes, les séances arrivent souvent à leur terme. Depuis un an, nous sommes privés de cette bonne initiative d'agir à travers l'atelier d'urbanisme bastide et nous en souffrons beaucoup. Je sais que je n'aurai pas de réponse à ce sujet.

Bastien LAUQUE

Une autre question ?

De la salle

Est-ce qu'il va s'agir d'un pont autoroutier ou urbain ?

Bruno FORTIER

C'est un pont qui aura des caractéristiques de formes très précises. Le pont va démarrer du quai, du côté du bassin à flot, pour atterrir à peine au-dessus de la rive. Il y aura dessus une route avec deux voies de chaque côté, avec une voie pour les vélos et une autre pour les bus ou le tram. Il s'agit, là, de fonctions nouvelles qui expliquent la largeur du pont. Ce qui me frappe dans ce pont, c'est qu'il va avoir une grande force.

Pascal GERASIMO

Le choix de la ville et de la Communauté urbaine a été tout à fait clair. Envisager une route avec « deux fois deux voies » plus une contre allée empêche la construction éventuelle de toute autoroute urbaine en bordure de berges.

Olivier BROCHET

Ce que vient de dire Monsieur FORTIER démontre clairement qu'il n'est pas question, ici, de l'arrivée d'un pont autoroutier. Cet arrière pont représente le prolongement du quartier. Nous sommes dans une situation urbaine qui va aboutir au franchissement des deux rives.

Pascal GERASIMO

Il ne s'agit pas de défendre ou de ne pas défendre la ville nouvelle. Je suis d'accord avec l'interlocuteur précédent sur le fait qu'un espace public dans une ville ancienne fonctionne. Prenons l'exemple de la place des Vosges. Cela ne fonctionne que s'il y a une densité énorme derrière.

Olivier BROCHET

Mais elle est pertinente si elle est conjoncturelle. Si nous ne la prévoyons pas, elle ne verra jamais le jour.

Rémi CAMBAU

Je demande à Monsieur Rudy RICCIOTTI, architecte qui a encadré les étudiants, d'avoir une réaction.

Rudy RICCIOTTI, architecte

Je voudrais simplement exprimer mon doute sur la capacité d'un système d'urbanisme à être un réceptacle possible d'une manifestation créative sur le plan de l'architecture. Je doute que cette linéarité puisse devenir, à terme, une chape doctrinaire, un aplatissement des variétés de la ville parce que les réalités économiques sont présentes. Je suis dubitatif sur la capacité des promoteurs, architectes et entreprises à engendrer des images féeriques à coup de mille euros le mètre carré. Nous sentons bien qu'il va se produire un alignement sur les prix, une linéarité, un aplatissement qui renverra du rêve perdu du 19^{ième} siècle à celui de l'expérience au service du réalisme des années 50, le tout dans une confrontation avec le réel extrêmement brutale.

Bruno FORTIER

Effectivement, la construction de logements à mille euros le mètre carré avec des surfaces qui baissent terriblement (nous sommes 40 % en dessous du prix moyen de l'immobilier neuf européen) représente des contraintes terribles qui dénotent un manque de prospective et de confiance dans la ville. Je partage tout à fait cette inquiétude. Maintenant nous sommes dans un site où nous avons des marges de négociation avec les maîtres d'ouvrage.

De la salle

Je voudrais répondre à l'intervention concernant Bastide. Je suis architecte du Millénaire un, deux et trois. Ce que nous avons fait ne constitue pas un brouillon. Pour faire ce que nous avons fait, il faut du courage. La vocation de l'architecture est de faire un monde meilleur et de rendre les gens plus heureux. Elle impose un certain nombre de règles. Rendre les gens plus heureux, c'est leur faire profiter de la vue. Cinq sixièmes des façades des immeubles sont donnés à la vue des habitants. Notre architecture est au service des citoyens. Nous avons dépensé beaucoup de jours et de nuits dans ce projet. Ce n'est pas un brouillon. Nous y avons laissé nos forces vives et le meilleur de nous-mêmes et nous en sommes fiers.

Je voudrais ajouter que je ne suis pas d'accord avec le projet du pont. De tout temps, la construction d'un pont a répondu au besoin de transporter, d'un endroit à un autre, les personnes.

Bastien LAUQUE

Merci. Je crois que nous n'avons pas fini de parler de ce pont. D'ailleurs, nous ne savons même pas comment il s'appelle.

Rémi CAMBAU

Une autre question ?

De la salle

Je suis Bordelais et je souhaite intervenir sur trois points. Tout d'abord, je suis impressionné par le nombre de personnes présentes à cette manifestation. Je félicite l'organisation d'Agora. Je trouve formidable de pouvoir échanger avec des gens compétents.

Le deuxième point renvoie à mon optimisme quant au dynamisme de la ville. Tout à l'heure, un Monsieur a indiqué qu'il est toujours critiqué. Quand on agit, on est toujours critiqué.

Enfin le troisième point que je souhaite souligner est que je suis un homme des deux rives. Je pense que les gens ont besoin de rêver. Ils ont des sentiments et s'attachent à des subtilités. Quand on dessine un banc, il est important de penser aux personnes qui vont s'y asseoir pour pouvoir échanger.

Bastien LAUQUE

Une dernière question ?

De la salle

Je suis enseignant en environnement et représentant de Paysage de France, une association. La Garonne correspond à un site qui est appelé à être classé Natura 2000 et j'ai l'impression que l'ensemble du problème n'a pas été correctement traité. Je trouve très négatif de condamner les friches. Nous nous rendons compte que la nature a commencé avant nous et qu'elle finira après nous. Dans ce projet, je n'ai pas vu cette dimension. Par ailleurs, j'estime que la démocratie participative est assez réduite.

Bastien LAUQUE

Un point qui n'a pas été abordé pour l'instant et que j'aimerais traiter avec Pascal GERASIMO concerne la Soferti. Par rapport au schéma décrit, cette société ne pose-t-elle pas éventuellement un problème ?

Pascal GERASIMO

Nous avons à établir un calendrier à court, moyen et long terme. Il s'agit d'un grand schéma d'orientation et il est nécessaire de le préparer. Aujourd'hui, le problème n'est pas de faire partir des entreprises. Il est d'adapter progressivement la ville à son avenir.

Bastien LAUQUE

Je demande à Bruno FORTIER de conclure. Est-ce que Bordeaux est en train de basculer vers la rive droite avec ce projet ?

Bruno FORTIER

Pour quelles raisons ?

Bastien LAUQUE

Autrement dit, est-ce que vous êtes en train de rééquilibrer les choses ?

Bruno FORTIER

Nous avons l'habitude de traiter de l'urbanisme à l'échelle de l'hectare. Il y a ici un changement dans la manière d'aborder le sujet, puisque nous travaillons, d'une part, à l'échelle de l'estuaire et, d'autre part, à l'échelle de 300 hectares. Une large échelle n'a pas pour but de régler tous les problèmes mais de faire émerger des structures industrielles et naturelles.

Bastien LAUQUE

Et sur la vie heureuse des habitants, peut-être Pascal GERASIMO a-t-il un point de vue ?

Pascal GERASIMO

Aucune des activités qui existe sur le site ne représente un obstacle. Nous sommes sur un site qui n'est pas en friche mais au contraire largement habité. Notre souci est de penser ce projet à partir de l'avenue Thiers jusque vers le fleuve. Il s'agit d'un projet en installation.

Bastien LAUQUE

Merci en tout cas d'être venus. Durant plus d'une heure et demi, nous avons tenté de vous présenter les enjeux de la rive droite. La journée continue. Restez avec nous.